



Compte-rendu du GT ajustements de DGH 78, 3 juillet 2025

En 2nde Générale et Technologique : quelques ajustements sur le secteur **de Poissy avec un noyau de 20 élèves non affectés**.

Point sur les non-affectations en 1ere G et Technologiques : « proche de la situation de l'an dernier mais on attend de voir la réalité. Nous avons regardé de près la situation sur Mantes et anticipé les places nécessaires en STMG », ce serait 120 places au total de plus sur St Exupéry à Mantes, Le Corbusier à Poissy, Villon aux Mureaux et 1 groupe à Curie à Versailles. Cependant moins de demandes en STMG cette année par rapport à l'an dernier. Les organisations syndicales s'interrogent concernant le fonctionnement d'Affelnet car certains élèves fragiles passent sur leur vœu avant des élèves avec de meilleurs résultats.

Cas par cas :

Segpas :

- Segpa du Collège Cassin à Chanteloup : + 1,7h transfert du collège.
- Segpa du collège La Vaucouleurs à Mantes la Ville : + 3h Restaurant Gibouin.

Collèges :

- Collège Franco-allemand à Buc : +15h transfert du lycée vers le collège. Modification de la structure de la 2nde qui amène un changement de système pour s'aligner sur le système français ; ceci inquiète les parents d'élèves et amène des départs d'élèves. R : inquiétude qui n'est pas justifiée car c'est un progrès réel qui permet une reconnaissance du diplôme pour les poursuites d'études.
- Collège Derain à Chambourcy : pb de vie scolaire, courrier adressé le 3 février resté sans réponse. Mme Servissolle, Dasen-adjointe en charge du secteur, dit que c'est faux car elle a répondu : les collègues réclament le retour de leur C.E parti à Chatou car ils craignent que l'adjointe ne puisse pas assurer la charge de travail mais l'adjointe les a rassurés et un TZR d'Histoire-géo a fait des missions pour suppléer puisqu'il prépare le concours de personnel de direction, le CPE a pu ainsi se consacrer à son travail. Les collègues réclament un CPE et un AED.
- Collège Magellan à Chanteloup : + **21h ouverture d'une ULIS**.
- Collège Cassin à Chanteloup : + 1,7h transfert vers la Segpa.
- Collège Pierre de Coubertin à Chevreuse : + 20h (toutes en HP donc impact sur BMP) **ouverture d'une 4eme pour une dizaine d'élèves sur le secteur non affectés**. Ils seront à 26 par classe.
- Collège Paty à Conflans : - 21h (toutes en HP donc impact sur BMP) **fermeture d'une division de 3eme**, soit 6 divisions et 141 élèves.
- Collège l'Agot à Elancourt : - 50h (toutes en HP donc impact sur BMP) **Fermeture d'une 6eme (-28h) et 3eme (-22h)**.
- Collège Franklin à Epone : - 24h (toutes en HP) **fermeture d'une 3eme**.
- Collège Descartes à Fontenay le Fleury : problème de postes non remplacés : pas de Psy-EN, un personnel administratif absent, absence d'un prof de français. Courrier remis à la C.E le 5 juin.

Collège La Montcient à Gaillon sur Montcient : Les collègues sont en grève. R : **0,5 ETP CPE** leur a été donné.

- Collège Eluard à Guyancourt : maintien des 5 classes de 6me et ils perdent une division en 4eme. La direction veut mettre des moyens sur les groupes de besoins contre les avis des équipes. Ils perdent des élèves qui vont vers le privé. Pb de vie scolaire renouvelée entièrement. Dialogue difficile. R : 29 en 4eme et favorables pour les autres niveaux.

- Collège Curie au Pecq : + 4h pour le portugais.

- Collège Verne aux Mureaux : - 27h (toutes en HP. + 21h Ouverture d'une ULIS, -20h rendues en mars et – 28h fermeture d'une 6eme). Question sur les heures rendues. R : oui et il est préférable qu'ils l'aient vu car il y a un changement de sectorisation.

- Collège Verlaine aux Mureaux : + 28h (toutes en HP) ouverture d'une 6eme.

- Collège Vilar aux Mureaux : effectifs de 6eme sous-évalués et beaucoup d'élèves de 3eme non affectés. 51h pour le choc des savoirs et les collègues espéraient un ajustement. R : ils vont étudier la situation car ce collège est doté au niveau de la marge E.P.

- Collège Le Cèdre au Vésinet : demande d'audience, inquiétude pour la perte de 16,5h de marge, classes chargées. R : on l'étudiera.

- Collège Sand à Magnanville : motion u dernier C.A : de + en + d'élèves en difficultés, ils veulent passer en Education Prioritaire. R : pas de demande ni d'alerte mais c'est noté.

- Collège Chénier à Mantes la jolie : + 5h ajustement.

- Collège de Gassicourt à Mantes la jolie : + 26h (toutes en HP) ouverture d'une 4eme.

- Collège Clémenceau à Mantes la jolie : + 28h (dont 26,5 en HP) ouverture d'une 6eme.

- Collège Ferry à Mantes la jolie : + 25h (toutes en HP) ouverture d'une 6eme.

- Collège Pasteur à Mantes la jolie : + 28h (dont 26 HP) ouverture d'une 6eme.

- Collège Dumas à Maurepas : + 22h (toutes en HP) ouverture d'une 6eme.

- Collège Pergaud à Maurepas : +21h (toutes en HP) ouverture d'un Atelier relais. Effectif à 30 en 6eme ? R : secteur de Maurepas très tendu d'où l'ouverture sur Dumas.

- Collège Giacometti à Montigny : -27h (dont 25HP) fermeture d'une 6eme.

- Collège Le Corbusier à Poissy : -28h (toutes en HP) fermeture d'une 6eme.

- Collège Colette à Sartrouville : -28h (toutes en HP) fermeture d'une 6eme.

- Collège Rolland à Sartrouville : + 28h (toutes en HP) ouverture d'une division de 6eme.

- Collège Gagarine à Trappes : + 28h (dont 25,5 en HP) ouverture d'une 6eme. Selon les enseignants, prévisions d'effectifs sous-estimées, 28h sont insuffisantes au vu des difficultés auxquels ils sont confrontés. Ils demandent quelques heures en + car la marge E.P n'a pas été donnée pour ce niveau. R : 152 élèves en 6eme soit 25 élèves par classe. Pas de demande de la part du C.E et il reste de la marge pour un développement.

- Collège Rameau à Versailles : + 21h ouverture ULIS TFC.

- Collège Blum à Villepreux : sous-évaluation des effectifs en 6eme. R : pas d'alerte, 6 divisions et 180 élèves. Ceci va être vérifié.

- Collège Boucher à Voisins le Bretonneux : + 26h (toutes en HP) **ouverture d'une 4eme.**

Lycées :

- Lycée Van Gogh à Aubergenville : **fermeture d'une 1ere Générale** -10h (dont 9 HP).
- Lycée Franco-allemand à Buc : - 25h dont – 15 HP (- 15h transfert du lycée vers le collège et -10h restituées).
- Lycée Weil à Conflans Ste Honorine : +45h (toutes en HP) : **ouverture d'une 2nde pro Avenir** (27h) et augmentation de capacité 2nde pro MP3D.

- Lycée hôtelier à Guyancourt : + 34,5h ajustement 1ere pro boulanger Pâtissier (dont 28,35HP). Alerte car il y a 19 élèves dans l'ULIS. Réponse : on pense affecter une AESH-Co. Info : des classes de CAP à 24 non dédoublées. Rappel : M Ouvrard, à l'époque où il était Dasen-adjoint, s'était engagé à maintenir les dédoublements pour les classes de CAP comprenant la difficulté d'y enseigner à 24 élèves compte tenu de l'hétérogénéité du public.

- Lycée Duchesne à la Celle St Cloud : + 20h augmentation de la capacité en 2nde pro MMV en juin (+ 12 places).

- Lycée Jean Moulin au Chesnay : augmentation de la capacité en 2nde pro MTNE (+ 12 places)

- Lycée Alain au Vésinet : - 22h fermeture d'une 1ere G. dialogue compliqué entre l'équipe de lettres et l'équipe de SES et certains ont plus de 2 HSA par poste. Réponse de Mme Servissolle, Dasen-adjointe en charge du secteur : aucun des ETP de ces équipes n'a plus de 2 HSA. Ce à quoi est objecté que c'est le cas si la pondération est comptée. Demande pour une collègue qui ne peut pas assumer des HSA or la cheffe d'établissement aurait répondu que si les collègues refusaient les HSA, elle enlèverait des heures.

- Lycée Villon aux Mureaux : + 39h (dont 33 HP) **ouverture d'une 1ere STMG.**

- Lycée Vaucanson aux Mureaux : +20h (dont 16 HP) augmentation de capacité en MRC (+ 15 places).

- Lycée Rostand à Mantes-la-Jolie : + 10h (dont 8,67 HP) pour l'ajustement en 2nde pro Maintenance de véhicules.

- Lycée St Exupéry à Mantes : + 62h (toutes en HP ; 17h après l'audience et 45h **ouverture d'une 1STMG**) les collègues ne sont pas satisfaits car ils avaient demandé plus lors de l'audience à la DSSEN et ils veulent savoir si la 1ere STMG est créée pour accueillir plus d'élèves qui seront ajoutés à l'effectif actuel. Réponse : oui.

- Lycée Claudel à Mantes-la-Ville : + **21h ouverture ULIS TFC** et + 3h dispositif pour permettre à un enseignant de travailler avec la PJJ.

- Lycée Dumont D'Urville à Maurepas : + 12h ajustement capacité 2nde pro GATL (6h) et 1ere pro AGORA (6h).

- Lycée Descartes à Montigny : -20h (dont 17,49 HP) **fermeture d'une 1ere G.**

Lycée Vilar à Plaisir : -36h (toutes des HSA) **fermeture d'une 1ere G (17h) et 2nde (19h).**

- Lycée Bolland à Poissy : +4h ajustement capacité 2nde pro GATL, annulation de l'ajustement de 17h et de l'augmentation de la capacité du CAP EPC.

- Lycée Le Corbusier à Poissy : +3,5h Transfert 1ere G vers STMG.
à Poissy : des élèves sont non affectés sur les 2ndes et rumeur qu'une **classe de 2nde serait ouverte à Charles**

de Gaulle. Réponse : oui, le point sera fait demain et acté : « Charles de Gaulle rayonne un peu plus sur le secteur aux alentours ».

- Lycée Lavoisier à Porcheville : + 27h pour la **2nde pro Avenir** (toutes en HP).
 - Lycée Bascan à Rambouillet : + **40h ouverture d'une 2nde** (toutes en HP).
 - Lycée Perrin à St Cyr l'Ecole : + 26h (toutes en HP. -18h pour la FCIL, + 17h CAP EPC, + **27h 2nde pro Avenir**)
 - Lycée Poquelin à St Germain en Laye : + 7h (toutes en HSA) ajustement juin pour la structure et + 17 élèves 1ere ST2S.
 - Lycée Vinci à St Germain en Laye : + 28h (dont 24HP) ajustement de juillet : -1/2 division de 1ere G+ **1/2 division de 1 STI2D**.
 - Lycée Galois à Sartrouville : + 38,5h (toutes en HP) **ouverture d'une 2nde**. Remarque : tension car beaucoup d'élèves non affectés sur le secteur.
 - Lycée Matisse à Trappes : + 27h (dont 23,48 HP) pour une **2nde pro Avenir**.
 - Lycée de la Plaine de Neauphle à Trappes : + 15h (toutes en HP) **fermeture d'une 2nde** et **ouverture d'une 1ere ST2S** (30 place) et augmentation de capacité d'accueil d'une 1ere STMG (+ 7 places).
 - Lycée Prévert à Versailles : les collègues estiment qu'ils doivent avoir des heures en +.
- Lycée Ferry à Versailles : -27h (toutes en HSA) : reprise de la 2nde pro Avenir qui part à S Weil à Conflans-Ste-Honorine.
- Lycée Curie à Versailles : + 36,3h (toutes en HSA dont 6,3h complément BTS biotechnologie et + 30h **ouverture groupe 1 STMG**), pas de dédoublement en 1ere STMG puisqu'ils sont à 25 ? R : 3 divisions et un groupe.
 - Lycée Viollet le duc à Villiers St Frédéric : - 15h (toutes en HSA) **fermeture d'une 1ere G**.

Au global, la réserve est de : 117h en lycée en tenant compte des spécialités et des ouvertures et de 12h en collège. Le tableau d'ajustements, encore affinés, sera transmis aux organisations syndicales mi-juillet.

Les Pactes :

4297 parts dont 46 fléchés au titre de l'innovation pédagogique.

Réserve de 3 % dont 30 parts issues de l'écrêttement des EPLE en sous consommation notoire en année n dont l'augmentation serait de plus de 50 % en dotation n+1.

Budget initial 2025 en diminution par rapport au budget initial 2024 qui était de 6246 parts.

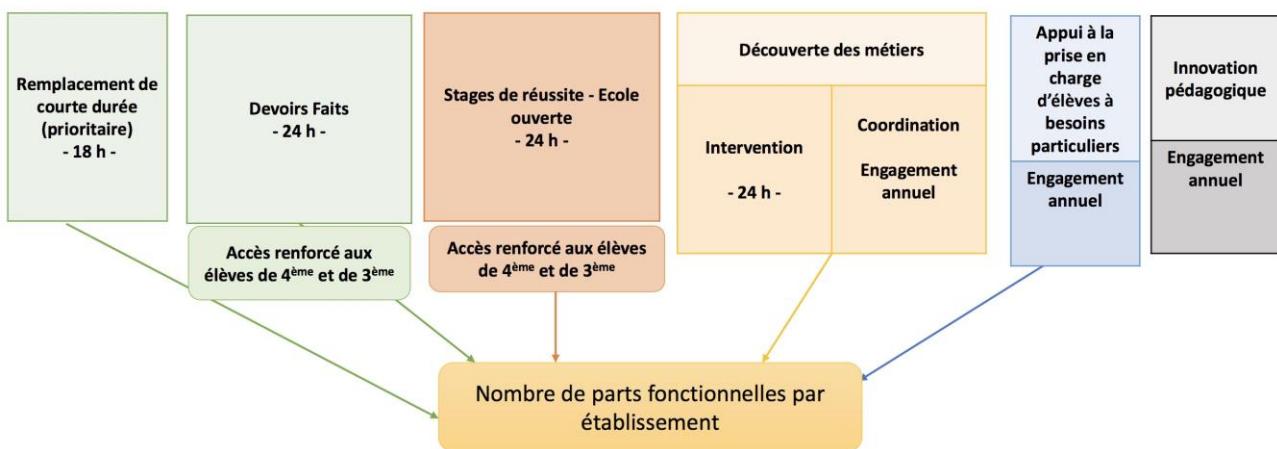
Les parts Remplacement de Courte Durée (RCD) feront l'objet d'une notification de dotation à chaque EPLE et d'une délégation dans les budgets des EPLE en deux fois (attribution initiale de 80% et solde en janvier 2026 sur la base du consommé). Ces parts fléchées ne sont pas redéployables vers d'autres missions.

Les parts au titre de l'innovation pédagogique sont conservées au niveau DSSEN et feront l'objet d'une délégation aux EPLE au fil des projets validés (données en fonction des projets sur réponse à un appel à projet).

Les parts au titre de la voie professionnelle font l'objet d'une dotation fléchée pour chaque établissement concerné.

Missions éligibles au titre du Pacte :

1 En collège et Segpa :



Un enseignant du 1^{er} degré peut intervenir au sein d'un collège sur le budget PACTE 1D alloué à la circonscription

Remplacement de courte durée (prioritaire) - 18 h -	
2024	2025
<p>Au poids de la DGH (HP+HSA) de la RS 2024 hors CPGE</p>	<p>50% au poids de la DGH initiale 2025 hors CPGE</p> <p>et</p> <p>50% au poids de la conso constatée au 21/04/2025</p>
<p>Non redéployables</p> <p>Délégation 70% en Budget Initial et solde en 1 fois sur la base du consommé</p>	<p>Non redéployables</p> <p>Délégation 80% en Budget Initial et solde en 1 fois sur la base du consommé</p>

Devoirs Faits - 24 h -	
2024	2025
<p>Au poids des effectifs élèves prévus à la RS Pondération x 1,5 en EP</p>	<p>50% au poids des effectifs prévus en collège avec pondération EP x 1,5</p> <p>et</p> <p>50% au poids de la conso constatée au 21/04/2025</p>

Stages de réussite - Ecole ouverte - 24 h -	
2024	2025
<p>Au poids des effectifs totaux élèves prévus à la RS 2024 hors SEGPA</p> <p>Pondération x 1 hors EP</p> <p>Pondération x 1,5 en EP</p>	<p>Répartition 50% au poids des effectifs totaux élèves prévus RS 2025</p> <p>Pondération x 1,5 COLLEGE en EP</p> <p>Et</p> <p>50% au poids de la consommation constatée au 21/04/2025</p>
<p>Destinés aux élèves dont les besoins ont été identifiés, après l'accord des familles, quel que soit le niveau d'enseignement.</p>	<p>Accès renforcé aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}</p>

Découverte des métiers		
2024	2025	
	Intervention - 24 h -	Coordination Engagement annuel
<p><i>Au poids des effectifs totaux élèves prévus à la RS 2024 hors SEGPA</i> <i>Pondération x 1 hors EP</i> <i>Pondération x 1,5 en EP</i></p>	<p>Répartition 50% au poids des effectifs totaux élèves prévus RS 2025</p> <p>Pondération x 1,5 COLLEGE en EP</p> <p>Et</p> <p>50% au poids de la consommation constatée au 21/04/2025</p>	

Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	Innovation pédagogique
Engagement annuel	Dotation fléchée 1% du budget départemental
1 PF par établissement	Conservé au niveau DSSEN Engagement annuel Sur réponse à appel à projet 100 % au poids des effectifs constatés RS2024

2 En lycée voie générale et technologique :

Remplacement de courte durée (prioritaire) - 18 h -	
2024	2025
<p><i>Au poids de la DGH (HP+HSA) de la RS 2024 hors CPGE</i></p>	<p>50% au poids de la DGH initiale 2025 hors CPGE</p> <p>Et</p> <p>50% au poids de la conso constatée au 21/04/2025</p>
<p><i>Non redéployables</i></p> <p><i>Délégation 70% en Budget Initial et solde en 1 fois sur la base du consommé</i></p>	<p>Non redéployables</p> <p>Délégation 80% en Budget Initial et solde en 1 fois sur la base du consommé</p>

3 Voie professionnelle :

Découverte des métiers		
2024	2025	
	Intervention - 24 h -	Coordination Engagement annuel
Au poids des effectifs totaux élèves prévus à la RS 2024 Pondération x 0,5	Répartition 50% au poids des effectifs totaux élèves prévus RS 2025 Pondération x 0,5 LYCEES Et 50% au poids de la consommation constatée au 21/04/2025	

Dotation fléchée : 50% au poids des effectifs prévus RS 2025 en voie pro dont BTS pondérés à 0,33 et 50% au poids de la consommation constatée au 21/04/2025.

- La mission « Intervention en petits groupes d’élèves selon les difficultés » au bénéfice des élèves en voie professionnelle sera fermée dans STS WEB puisque la mission est intégrée dans la grille horaire.
- Les parts fonctionnelles pour la mission « enseignement dans les spécialisations professionnelles » sont comprises dans votre dotation au titre de la voie professionnelle.

Mieux soutenir l’élève et son projet	Permettre aux lycéens d’avoir des options	24 H	
	Accompagner les difficultés scolaires	Forfait	Tutorer un groupe d’élèves en tant professeur référent.
	Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire	Forfait	Déetecter les élèves en voie de décrochage et contribuer à leur prise en charge en lien avec les partenaires du lycée professionnel.
	Travailler en partenariat avec les acteurs locaux de l’emploi	Forfait	Accompagner les jeunes en années de terminale avant, pendant et après le dispositif d’accompagnement personnalisé de Pôle emploi.
	Accompagner la suite du parcours	24 H	Intervenir dans des parcours de consolidation en STS pour augmenter les chances de réussite des étudiants fragiles.
		24 H	Enseigner dans les spécialisations professionnelles.
		Forfait	Accompagner après l’année de Terminale des jeunes ni en emploi ni en formation dans le cadre du dispositif « Ambition emploi ».

Les
Pactes
pour

Mieux soutenir le lien de l’établissement avec son tissu économique	Faire vivre le lien école-entreprise	Forfait	Former les tuteurs de stage à l’accueil et à l’évaluation d’un élève.
		Forfait	Aider à pérenniser les partenariats avec les entreprises accueillant les élèves de la classe, dans le cadre du bureau des entreprises.

l'année

2025/2026 :

- Des bilans intermédiaires de la consommation Pacte et notamment pour le RCD en janvier 2026 afin de déterminer l'attribution du solde de la dotation de l'établissement.
- Sur la base de ces bilans, la réserve de précaution pourra être mobilisée afin d'allouer des moyens complémentaires.
- La mise en place d'un contrôle interne de la mise en œuvre du Pacte conformément à la note de service du 28 juillet 2023 dans la continuité de ceux effectués depuis la rentrée scolaire 2024. Critère interne : EPLE où un enseignant a reçu plus de 4 parts de Pacte, établissements qui seront contrôlés : collège Dumas à Maurepas, lycée Emilie de Breteuil à Montigny-le-Bretonneux et le lycée Jean Moulin au Chesnay.

Compte-rendu fait par Sylvie Hopkins pour la CFDT Education Formation Recherche Publiques de l'académie de Versailles.